

De : Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com>
Envoyé : vendredi 10 août 2018 23:19
À : 'Valery MUKASA M. ' <valerymukasa@yahoo.fr>
Objet : Oury nous a quitté

Bonsoir Valery,

Merci pour le réconfort que nous transmettons à son épouse et à son fils David.
Que tout aille bien pour Vous, Oury m'a toujours dit que vous être quelqu'un de très bien, et j'en suis convaincu.
Je vous joins une photo de Oury afin qu'il reste toujours près de nous.

Bien cordialement, Pol

De : Valery MUKASA M. <valerymukasa@yahoo.fr>
Envoyé : vendredi 10 août 2018 18:55
À : Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com>
Objet : Re: lancement de la première campagne de vente d'actions de Thaurfin ltd

Bonjour Pol.

Quelle triste nouvelle du décès de Oury! Que Dieu ait son âme et lui donne de reposer dans la paix éternelle.
Il a fait sa part... courageusement et bravement...
Transmettez mes sincères condoléances à sa famille.
Du fond du cœur.

Valéry Mukasa M.

Envoyé de mon iPhone X

Le 9 août 2018 à 09:03, Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com> a écrit :
Bonjour Valery,

Permettez-moi de vous appeler par votre prénom pour vous annoncer une bien triste nouvelle, notre Ami commun, Oury, est décédé hier soir. C'était un grand Homme, généreux et honnête. Puisse de là-haut nous conseiller comme il l'a toujours fait ici-bas. Qu'il repose en paix au Paradis qu'il a amplement mérité.

Bien Amicalement,
Ir Pol HUART

De : Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com>
Envoyé : mardi 24 juillet 2018 11:55
À : 'valerymukasa@yahoo.fr' <valerymukasa@yahoo.fr>
Cc : 'Oury Zeiger' <z.concept@yahoo.com>; 'x.huart@thaurfin.com' <x.huart@thaurfin.com>
Objet : TR: lancement de la première campagne de vente d'actions de Thaurfin ltd

Bonjour Maître,

J'aurais dû vous mettre en copie de ce mail et de cette lettre très bien documentée sur <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/index.htm>.

John m'avait bien dit qu'il ne supportait pas ce gangster de Gertler qui fait la loi.

Sur le chemin en allant vous rencontrer en décembre 2017, je lui avais soumis la suggestion de parlementer avec Gertler puisque ses PR sont inexistantes. La réponse de John fusa : « je ne parle pas à cet individu » !!!

Dans ces conditions, je ne comprends vraiment pas son combat politique qui est à 180° de ses convictions.

Lorsque John nous a informé qu'il jetait l'éponge contre ce gangster, il m'a conseillé de poursuivre la voie judiciaire.

Ceci démontre son attachement à la justice qui est piétinée par le pouvoir.

Ceci doit être un grave cas de conscience pour John qui doit lui donner des insomnies.

Quoiqu'il en soit, je n'ai aucune autre solution que de poursuivre la voie judiciaire et vite sortir de la RDC qui est sous l'emprise de Gertler.

Tout ceci sera médiatisé car notre dossier est très documenté, comme vous le verrez sur ce site, j'avais été rencontrer John en janvier 2013 avec ce problème de vol des PR de JEKA dont nous avons récupéré des droits.

Je me permets de vous écrire pour vous remercier d'avoir donné la vérité à John lorsque nous sommes passés vous rencontrer le 15 décembre.

John ne vous a posé qu'une seule question dont il connaissait la réponse mais voulait qu'elle sorte de votre bouche « y a-t-il eu un Arrêté Ministériel qui a annulé les 3 Arrêtés délivrés à Rubi River le 17 février 2006 octroyant les 3PR 1323, 1324 & 1325, et ce avant d'octroyer les PR à Iron Mountains Entreprises (IME).

Votre réponse fut NON, c'est tout ce que John voulait entendre de votre part. C'était évident, nos Arrêtés ont été signés le 17 février 2006, la demande des PR d'IME a été déposée le 13 mars 2006 et les taxes superficielles des PR de Rubi River ont été payées le 2 mai 2006 ... tout ceci est très bien documenté sur <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/fraude.htm>

Ce faisant, nos PR n'ayant pas cessé d'exister, les PR octroyés à IME sont inexistantes. Comme je l'explique sur <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/inexistence.htm> cela est un exemple clair d'inexistence d'un acte administratif, puisque la coexistence de deux PR sur un même carré est impossible. Si l'un existe (les nôtres) les autres n'existent pas (ceux d'IME).

Le dossier est suffisamment limpide pour être 100% certain que la justice internationale ordonnera à la RDC la reconnaissance de nos PR qui doivent être classés comme ACTIF – EN CAS DE FORCE MAJEURE depuis leurs octrois (cf <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/force-majeure.htm>) et infligera un préjudice à la hauteur de la fraude, des mensonges et de la manipulation de la justice comme ce dernier jugement le révèle par la lettre en document attaché.

Je mets notre Ami commun, Oury Zeiger, en copie car il est scandalisé par les agissements d'une personne se disant représenter sa communauté.

Il offre un spectacle qui ne peut que jeter l'opprobre sur cette communauté et alimenter des comportements haineux que nous connaissons trop.

Bien que l'attestation faite sur l'honneur soit publiée sur <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/conclusions.htm> (en tant que preuve complémentaire de la forclusion évidente de IME), je vous la réserve en copie.

Nous partageons avec Oury le respect de toutes les confessions et le combat contre des escrocs comme Gertler.

Je ne pourrais que conseiller à Oury de transmettre ce message au Grand Rabbin de Kinshasa pour qu'il prenne conscience du tort immense que fait Gertler à la confession juive que nous respectons de manière absolue.

Gertler s'affichant comme un juif orthodoxe cautionne ses escroqueries par sa confession : c'est inacceptable et très dangereux.

Heureusement, le Gouvernement Américain l'a placé sous sanction, alors qu'il soutient Israël. Cela nous aide dans notre démarche.

Ce sera probablement mon dernier message avant de me revoir dans les médias internationaux.

Je suis convaincu que, comme John, vous ne pouvez cautionner cette dérive mafieuse de la RDC.

Mais, en restant dans ce système, ce n'est pas l'image que vous donnez.

Je me rappelle bien ce que vous avez dit à John ce 15 décembre 2017, je connais très bien ce dossier, mais il me dépasse.

C'est bien ce que tout le monde a compris ... les événements ont aussi montré qu'il dépasse aussi le 1er Conseiller du Président ... au-dessus, il y a le Président et ensuite Gertler !!!

Un nouveau site internet tarde à être publié sur www.thaurfin.com, en attendant les informations sont consultables sur www.thaurfin.com/en/index.htm

Bien cordialement,
Ir Pol Huart

De : Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com>

Envoyé : dimanche 22 juillet 2018 15:57

À : 'JEAN FELIX Mupande' <jfmupande@gmail.com>; 'dir.general@cami.cd' <dir.general@cami.cd>

Cc : 'x.huart@thaurfin.com' <x.huart@thaurfin.com>; 'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>;

'atm543@thambwe.com' <atm543@thambwe.com>; 'Pépé Abaya' <abayakoy@gmail.com>; 'Daddy

Mbala' <mbalazumbu@gmail.com>; 'cabinet@presidentrdc.cd' <cabinet@presidentrdc.cd>

Objet : lancement de la première campagne de vente d'actions de Thaurfin Ltd

Messieurs Mupande, DG du CAMI,

Me Jean Mbuyu, 1er Conseiller du Président et

Me Alexis Thambwe, Ministre de la Justice.

Veillez, je vous prie, prendre connaissance de notre lettre Thaurfin-030-2018 en doc attaché (PS)

Vous la trouverez également à l'URL <http://www.thaurfin.com/TH-030-2018/index.htm> bien documentée par des liens hypertextes.

Nous lançons une campagne de vente d'actions de Thaurfin afin de financer un grand cabinet d'avocats et créer une communauté de partenaires qui se battra pour que justice soit rendue et pour que le projet de développement économique, industriel et social, que porte ce dossier, se réalise. Cette campagne se trouvera incessamment sur www.thaurfin.com

Les médias internationaux, qui sont de plus en plus conscients à travers Panama Papers et Paradise Papers, de la corruption associée aux noms de Dan Gertler et de ses partenaires, seront intéressés par un dossier si bien documenté que le doute est interdit.

Nous sommes tristes d'avoir dû constater que Me Jean Mbuyu, notre mandataire en mines, a été contraint de se soumettre aux dictas de Dan Gertler et d'avoir dû accepter le mépris de la justice qu'il affiche publiquement. Cela doit être un terrible cas de conscience, lui que nous connaissions et apprécions pour sa probité et qui a conseillé de poursuivre la voie judiciaire en 2013, LA JUSTICE

ETANT SOUVERAINE, selon ses propres mots !!! Nous ne le comprenons pas de devoir faire une telle violence à ses principes qu'il a portés très haut comme défenseur des Droits de l'Homme, bâtonnier et professeur à l'Université. Ceci nous afflige terriblement. Cher John, nous te remercions d'avoir essayé de trouver une solution pacifique et surtout d'avoir porté la parole d'expert selon laquelle nos droits sont bien établis alors que les permis de Iron Mountains Entreprises ne peuvent être qu'inexistants puisque les nôtres n'ont jamais cessé d'exister.

Quant à Me Alexis Thambwe, alors que nous nous connaissons et apprécions depuis 1977 à la SOMINKI, nous regrettons aussi de le voir entraîné dans cette dérive d'une justice corrompue par les dirigeants du pays. Ce rapport démontre à quel point elle est bafouée et méprisée. En tant que Ministre de la Justice et garde des sceaux, vous ne pouvez pas cautionner de tels comportements de juges corrompus, même sous les ordres de Dan Gertler. Si vous le cautionnez, la RDC doit quitter immédiatement l'Ohada dont je rappelle le rôle : Harmonisation du droit des Affaires en Afrique aux fins de garantir, au niveau de ses Etats membres, une sécurité juridique et judiciaire pour les investisseurs et les entreprises.

Ce sera notre prochaine étape, si c'est le souhait du grand cabinet d'avocats à qui ce dossier sera prochainement confié.

Cordialement,
Ir Pol HUART
Ingénieur des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84
Directeur de Thaurfin ltd

PS je demande à l'un de mes avocats en copie de déposer officiellement cette lettre et en obtenir un accusé de réception